

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2020

SAINT HILAIRE DE COURT

La mairie sera fermée les 23 - 24 et 31 décembre 2020



SOMMAIRE

P.3

Le mot du Maire

P.4

L'Equipe municipale

P.5

Commémorations—Hommage

P.6

Quelques chiffres

P.8

Travaux en régie

P.9

Travaux Intercommunaux

P.10

Travaux Syndicat SMAVAA

P.11

Saint Hilaire c'est aussi....

P.12

Notre Ecole Germaine TILLION

P.13

Le Noël du CCAS - TÉLÉTHON

P.14

Ambiance de Noël

P.15

Associations

P.16

Etat civil

P.17

Informations diverses

LE MOT DU MAIRE

Chères St Courtines, Chers St Courtins, Chers administrés,

Avant de commencer permettez-moi d'avoir une pensée affectueuse et émue pour notre cher collègue et ami Jean-Claude TOUZELET disparu beaucoup trop tôt cette année.

L'année 2020 va se terminer progressivement pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. A cette occasion, les décorations de Noël illumineront la commune au moment où je rédige cet édit.

Cette période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 et de faire face à la multiplication des attentats terroristes qui endeuillent notre Pays.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. L'entrée en vigueur de ce nouveau confinement l'atteste une fois de plus. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires. Néanmoins, l'ensemble du conseil municipal et les services municipaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des St Courtines et St Courtins. Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations. Ainsi c'est avec regrets que nous avons décidé d'ajourner le repas des Aînés de notre collectivité, par conséquent, nous avons souhaité leur offrir un coffret gourmand qui, je l'espère, apportera un moment de plaisir. De même pour la traditionnelle cérémonie des Vœux du Conseil Municipal qui laissera place temporairement à une autre initiative. Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière. Cette notion de solidarité souvent "diluée" a pris tout son sens à l'aune de cette crise sanitaire sans précédent. La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, artisans, agriculteurs, associations, enseignants et agents du service public, élus, etc. Je remercie les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social et du Secours Populaire pour leur action commune et tant nécessaire.

En terme de travaux pour cette fin d'année, le chantier de la mise en service du Haut-débit est terminé. Je sais qu'il reste des paramétrages techniques à effectuer, nous attendons de pouvoir en mesurer l'opérationnalité et l'efficacité très prochainement.

Je termine cet édit par une note plus joyeuse en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement. Mais avant, je pense bien sûr à ceux qui seront seul par la force des choses, ceux qui touchés par la maladie doivent trouver en permanence la force nécessaire pour continuer d'avancer et au final guérir. Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur nos organisations respectives.

Enfin, au nom de tout le Conseil municipal, et en mon nom, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux, une belle et bonne année pour vous-même et pour les vôtres. Que 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Stéphane ROUSSEAU,

Maire de Saint Hilaire de Court

L'EQUIPE MUNICIPALE



Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui, dans le contexte très particulier que nous vivons, se sont déplacés pour nous accorder leur confiance.

Ce soutien est pour nous à la fois une force et une responsabilité.

Un peu plus de deux mois se sont écoulés entre le scrutin du 15 mars et le conseil d'investiture du 24 mai dernier, élu Maire lors de la séance d'installation du 24 Mai, c'est pour moi un honneur de pouvoir administrer notre beau village, accompagné d'une équipe motivée, compétente et enthousiaste.

Stéphane ROUSSEAU

Lors de cette même séance quatre adjoints ont été élus :

- 1er Adjoint, Jany GIBERT : délégation de fonctions dans les domaines : Finances communales, Travaux, Urbanisme, Voirie et Réseaux
- 2ème Adjoint, Yves COMPAIN, délégation de fonctions : Fêtes et Cérémonies, Associations/Anciens Combattants, Sport/Jeunesse
- 3ème Adjointe, Patricia GIBERT, délégation de fonctions : Affaires sociales et Solidarité
- 4ème Adjoint, Patrice DAVIN, délégation de fonctions : Encadrement du Personnel Technique, Gestion et Entretien des espaces publics de la commune, propreté urbaine, fleurissement

Lors du Conseil municipal du 5 Juin, trois Conseillers Délégués ont été élus :

- Sylvie WALLÉE Conseillère Municipale Déléguée aux Affaires scolaires, Enfance et Jeunesse
- Leonel TAVEIRA Conseiller Municipal Délégué à l'Entretien des bâtiments communaux et travaux en régie
- Ludovic CENDRIÉ Conseiller Municipal Délégué à la Communication et Information municipale, Mise à jour et suivi Plan Communal de Sauvegarde et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, Organisation technique et sécurisation des prestations en extérieur

L'ensemble des Conseillers municipaux se positionnant sur les commissions de leur choix. Désormais chacun travaille sur les dossiers en cours et notre programme. Nous traversons une période inédite qui nous oblige à nous adapter en permanence et à modifier nos habitudes, sans pour autant perdre de vue nos objectifs.

COMMÉMORATIONS

HOMMAGE

En cette période de crise sanitaire, rassemblements et manifestations ne pouvaient avoir lieu, mais le devoir de mémoire envers ceux qui sont tombés pour notre liberté devait être assuré.



Cérémonie du 8 mai 1945 en présence du Maire, du président de l'Amicale des Anciens Combattants et Sympathisants de St Hilaire de Court, Jean-Michel JACQUET et de Silvio CARELLI, porte-drapeau.

Commémoration de la Bataille du 31 août 1944, toujours en comité restreint dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale.



Hommage à Jean-Claude TOUZELET,

Jean-Claude nous a quitté cette année le 5 août, à l'âge de 76 ans.

Jean-Claude, c'est 24 ans d'engagement politique dans la commune avec un premier mandat de conseiller municipal en 1996. Puis, il a été élu maire de 2008 à 2014. De 2014 à 2020, il assurait la fonction d'adjoint au maire. Et, depuis cette année, il avait accepté de nous accompagner à la fonction de conseiller municipal. Jean-Claude a beaucoup œuvré pour la commune. Il a été l'artisan de l'arrivée de l'internet haut-débit. On lui doit aussi la rénovation du réseau d'assainissement.

À Saint Hilaire de Court, sa volonté d'agir dans un souci constant de proximité, son sens de l'intérêt général et son esprit de responsabilité ont permis de contribuer au bien-être, à la qualité de vie et au développement de notre commune.

Né en 1944 à Vierzon, Jean-Claude TOUZELET avait été technicien et électronicien de l'armement à Salbris. Au début des années 1990, il était devenu pigiste sportif au Berry républicain. Il couvrait beaucoup le football et le cyclisme, en particulier « son » Stade vierzonnais, au sein duquel il joua et dont il fut dirigeant, et le Paris-Vierzon.

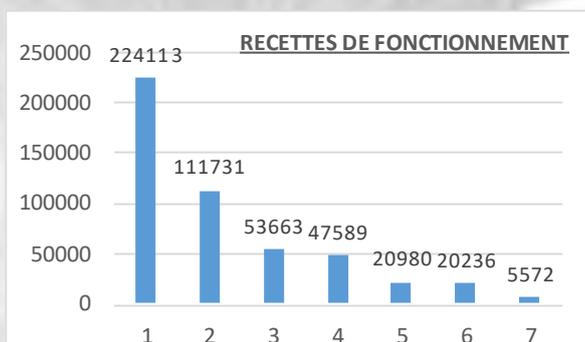
Jean-Claude a toujours servi et défendu Saint-Hilaire-De-Court, ses habitants, dans toutes les instances où il avait des responsabilités. À ses côtés, nous avons énormément appris. On ne dirige pas une commune ou un conseil municipal pendant de nombreuses années sans en marquer les esprits. Nous lui devons beaucoup. La Commune lui est reconnaissante, nous adressons notre affection sincère à Dominique et à ses enfants et petits-enfants.

Stéphane ROUSSEAU
Maire de Saint Hilaire de Court
Le Conseil Municipal

QUELQUES CHIFFRES

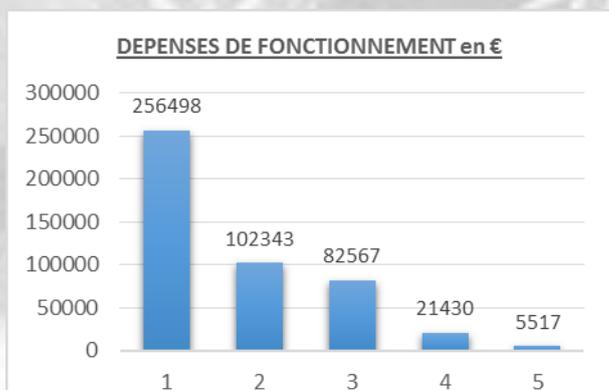
Ces 4 graphiques représentent les différentes recettes et dépenses de notre budget communal. Ils sont le reflet de notre compte administratif 2019

La composition des différents chapitres ne peut être totalement mentionnée, les commentaires n'en détaillent donc que les comptes les plus importants.



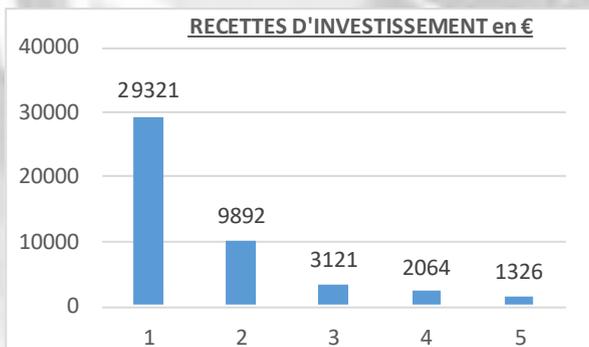
- 1) les taxes foncières et d'habitation qui représentent à elles seules 43% des recettes.
- 2) les dotations de l'état 21,2%.
- 3) la taxe sur les déchets enfouis.
(celle-ci varie en fonction du taux de remplissage annuel du centre enfouissement).
- 4) les différentes attributions de l'état et de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry.
- 5) les remboursements en provenance des services de la sécurité sociale.
- 6) Le retour financier de la CDCVSB pour la mise à disposition du personnel communal à l'entretien des salles des fêtes et la gestion du restaurant scolaire.
- 7) le produit du revenu des commerces et des remboursements divers.

Montant des recettes de fonctionnement: 483 884.85€



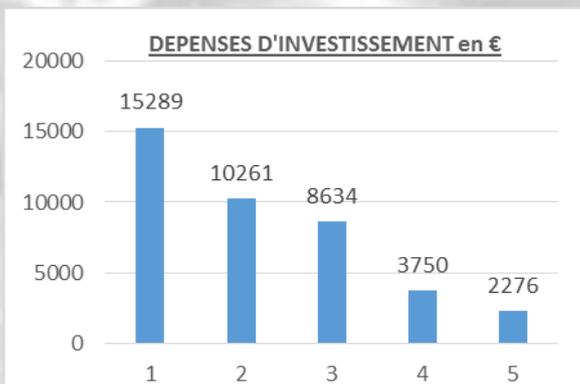
- 1) l'ensemble des salaires du personnel toutes charges comprises.
- 2) Ce chapitre englobe les dépenses de type énergie, telles que l'électricité, le chauffage (mairie et école), la téléphonie, l'entretien des bâtiments, nos assurances, la maintenance informatique et le budget fêtes et cérémonies.
- 3) On trouve ici, la subvention d'équilibre de notre budget assainissement, le financement du budget du CCAS, les subventions accordées aux associations et les indemnités des élus.
- 4) FNGIR et ressources communales et intercommunales.
- 5) Les intérêts des emprunts et les virements à la section d'investissement.

Montant des dépenses : 468 354.99€



- 1) Excédent de fonctionnement capitalisé.
- 2) Compensation de TVA (FCTVA sur travaux réalisés N-1).
- 3) Subventions (DETR).
- 4) Amortissements. (Transfert entre sections)
- 5) Taxe d'aménagement.

Montant des recettes d'investissement : 45 724.68€



- 1) Création ralentisseur route de St Georges et passages piétons.
- 2) Emprunts tracteur, microtracteur et enfouissement des réseaux.
- 3) Terrain de pétanque de la plaine de l'espoir.
- 4) Bâtiment, équipement véhicules, équipement jardin du souvenir cimetièrè.
- 5) Acquisition Groupe électrogène, débroussailleuse.

Montant des dépenses d'investissement : 40 210.16€

TRAVAUX

EN REGIE

TRAVAUX ET AMELIORATIONS DU CADRE DE VIE :



RAFFRAICHISSEMENT

Plusieurs travaux ont été réalisés par Jonathan et Christophe sur divers infrastructures de la commune :

- Les portails de l'école
- Clôture et portail de la mairie
- Chalet de l'école
- Les deux monuments aux morts
- Portail de l'ancien cimetière

A charge de la commune le coût des matières premières

FLEURISSEMENT

Après un approvisionnement auprès des Etablissements Horticoles ROUZEAU, nous avons pu réaliser un fleurissement de qualité en différents points du village pour la Toussaint.



Située dans l'enceinte de l'ancien cimetière, la stèle du souvenir dont les peintures ont été progressivement dégradées par le temps a été entièrement refaite par le personnel communal début août.

EVACUATION/ECOULEMENT

Une grosse opération de curage des fossés sur plusieurs sites de la commune a été réalisée à l'aide d'une pelleuse de location et ainsi ont été retirés et évacués plusieurs dizaines de m³ de terres, facilitant ainsi l'écoulement des eaux pluviales. Réfection d'un regard de tout à l'égout qui s'effondrait rue des Araults
Reprise de plusieurs couvercles de regards qui menaçaient le cheminement des piétons.



Ce ne sont que quelques exemples de travaux parmi toutes les autres choses que l'on ne voit plus par habitude mais qui sont effectuées au gré du temps et des saisons

TRAVAUX

INTERCOMMUNAUX



Création d'un sentier bitumé à destination des personnes en situation de handicap le long du terrain de foot.

Ce cheminement sera équipé de mats d'éclairage et ceux du city-stade vont être remplacés.

Cette opération est entièrement financée par la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.
Fin des travaux janvier 2021.

TRAVAUX

SYNDICAT SMAVAA

Barrage du TERRICHON vue amont



Cette année encore le déficit en eau à fortement impacté le niveau de nos rivières.

Pour exemple, cette photo prise début septembre à proximité de la passerelle qui permet de revenir par le terrain de foot lors d'une promenade le long de l'Arnon.

On voit sur la gauche le pierrage de l'entrée du bief de la Beuvrière complètement asséché, celui-ci n'étant plus alimenté.

En cause les fortes chaleurs et le manque de pluie, mais aussi des brèches dans le clapet du barrage du Terrichon situé en aval de St Hilaire. Ces ouvertures, dont certaines importantes, permettaient alors le passage de la totalité du faible débit de l'Arnon.

Mandaté par le SMAVAA * les travaux de colmatage des brèches par une entreprise spécialisée et le retour d'un peu de pluies ont permis le rétablissement en eau du bief.



Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval

siège social : mairie de Lury sur Arnon

siège des bureaux : 2 route de Quincy

18120 LURY SUR ARNON

Délégués : Jany GIBERT et Eric TOUPET



SAINT HILAIRE C'EST AUSSI LES MAISONS FLEURIES

MAISONS FLEURIES :

Tous les ans en novembre et à l'invitation de la municipalité, se regroupent salle Jacques Brel les St Courtins qui en fleurissant chaque année leurs demeures participent à l'embellissement du village.

Une petite remise de prix bien amicale est alors effectuée et suivie du pot de l'amitié. Bien entendu en cette période de distanciation cela ne put avoir lieu.

Malgré tout, nous tenions à perdurer cette désormais tradition et les remerciements furent adressés à domicile (avec le protocole sanitaire de mise).

Les 5 premiers lauréats ont reçu un panier de produits régionaux préparés par le personnel de L'office de tourisme de Vierzon.



Leonel TAVEIRA, Conseiller Municipal délégué, a eu le plaisir de féliciter les heureux gagnants et de leur remettre, en plus du diplôme, un panier bien garni (distance respectée et masque en poche pour la photo bien sûr...).

Cette année le 1^{er} prix revient à Colette et Salvatore OLIVIERO pour l'originalité de leur ornement.



3^{ème} Martine et Isidore VEGA dit « titi » médaille de bronze bien méritée.



2^{ème} Arlette et Jean Pierre BAUDIN toujours aussi inspirés.

4^{ème} place Joëlle et Jean Pierre ROUZEAU et 5^{ème} Marie Thérèse et Jean Marc FOREST

Un Poinsettia en pot offert aux nominés suivants

6^{ème} Micheline et Alain KINDT
7^{ème} Suzanne et Denis MANEUVRIER
8^{ème} Annie et Bruno LEJEARD
9^{ème} Marianne et Bernard TOUZEAU
10^{ème} Gisèle et Rémi POULIN



Pierrette et Serge GIBAULT
Martine MASSONNEAU
Danielle et Gilbert COLIN
Ghislaine et Henri LAVAUD

NOTRE ÉCOLE GERMAINE TILLION

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'effectif apparait en baisse pour cette rentrée scolaire, avec 39 élèves contre l'an dernier 53 répartis sur les deux classes.

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont proposées les mardis de 16h15 à 17h15 pour les élèves du CP au CM2 qui le souhaitent, soit 21 enfants bénéficiaires. Activités que la municipalité a tenu à conserver malgré un coût annuel de 2000€ environ pour deux intervenants, qui auparavant étaient financées en totalité par l'Etat sous forme de fonds de soutien à hauteur de 50 € par enfant de 2015 à 2018. Fonds de soutien supprimé depuis 2019.

Pour rappel, il est demandé une participation financière symbolique de 1 € par enfant par année scolaire.

Au vue de la baisse des effectifs de notre école et de la faible fréquentation ce premier trimestre (11 enfants inscrits sur les deux activités, alors que chaque intervenant peut encadrer jusqu'à 14 enfants), les NAP seront reconduites pour 2021 mais sur une seule activité (Activité choisie pour ce 1er trimestre 2021 : sports nouveaux comme de l'Ultimate, Tchukball ou cirque, jeux sans contact et coopératifs), ce qui permet à la collectivité de faire une économie non négligeable, sans pénaliser les enfants assidus et demandeurs de moments récréatifs ou culturels.

LA VISITE DU PÈRE-NOËL



Comme chaque année le père Noël est passé à l'école. Surprise cette année! pas de rennes ni de traîneau....

Sa tournée ce vendredi s'effectue à moto et pour le plaisir de tous, goûter et distribution de cadeaux offerts par l'Association L'Ecole Buissonnière et la Municipalité.



En remerciements, les enfants ont poussé la chansonnette avec pour spectateurs les enseignantes et personnels de l'école, ainsi que les agents municipaux... COVID oblige.



LE NOËL DU CCAS

TÉLÉTHON

NOËL DE NOS AÎNÉS

Comme annoncée dans notre précédente St-Courtine, le repas organisé habituellement en janvier en l'honneur de nos aînés ne pourra avoir lieu dans ce contexte où chacun doit rester prudent et prendre soin de sa santé.

Pour les fêtes de fin d'année, un colis festif a donc été distribué à tous les bénéficiaires (70ans et +) le SAMEDI 19 DECEMBRE 2020 par les membres du CCAS



Distribution des quelques 78 colis sous une matinée pluvieuse mais avec joie et bonne humeur par les membres du CCAS



Colis en 2 formats :
personne seule ou en couple



Colis pour les personnes hospitalisées

TÉLÉTHON



La Présidente du Foyer Rural Claudette Baraton et Jean-Pierre Rouzeau commissaire aux comptes ont le sourire, la générosité des St Courtins n'a pas faibli cette année encore.

Mercredi 16 décembre salle Jacques Brel, les représentant-es des Associations et de la Municipalité se réunissaient dans le cadre du bilan du TÉLÉTHON édition 2020.

Malgré l'organisation de celui-ci fortement impacté par les normes sanitaires en vigueur, les dons, la vente des magnets à l'effigie de notre lavoir et des porte-clefs peluches a permis de récolter la somme de **1847 €**.

Merci à tous de votre générosité.

AMBIANCE DE NOËL



NOËL AU LAVOIR

Comme chaque année, les riverains de la rue du Lavoir mettent tout leur cœur et leurs talents pour illuminer leur quartier aux couleurs de Noël .

Venez découvrir ce lieu enchanté où pingouins, ours et autres personnages batifolent gaiement sur la banquise.



Qui selon vous sera le gagnant de cette interminable partie de cartes le Père Noël ou sa mie ?



Un grand bravo en tout cas aux créateurs de ce lieu enchanteur.



ASSOCIATIONS

ASFR

ASSOCIATION SPORTIVE DU FOYER RURAL



En raison de l'épidémie de la COVID19, la saison de football 2020/2021 pour l'équipe de notre commune l'A.S.F.R. est bien compliquée.

Mais pour autant le club est toujours bien présent et en attendant le feu vert des instances nationales, il a engagé 3 équipes dans différents championnats :

- Une équipe sénior hommes qui évolue en 4ème division départementale
- Une équipe sénior femmes qui évolue en championnat féminin à 8
- Et la grande nouveauté cette année, une équipe jeunes U9/U11



Ces enfants ont pu reprendre les entrainements depuis le samedi 28 novembre 2020.

N'hésitez pas si vos enfants, garçons et filles, ont envie de pratiquer le football, de venir vous inscrire, il est encore temps. Pour cela, vous devez vous adresser à la Présidente Mélanie LAROCHE-CAILLAT au 06.30.63.25.30 ou au Vice-Président Joël PARAT au 02.48.75.68.57. Le prix de la licence est de 30 €.

Les entrainements sont le mercredi de 16h à 17h/17h15, et les matchs le samedi matin ou après-midi.



Le club compte au total 60 licenciés, joueurs et dirigeants compris.

Pour financer les dépenses du club, un calendrier a été édité et est mis en vente par les licenciés eux-mêmes.

Vous voulez les aider ? achetez-en un !

ÉTAT CIVIL



TABLE ANNUELLE DES NAISSANCES DE L'ANNEE 2020

Nom et prénoms

LOLIVE DA HORTA Baptiste, Xavier, Jean-Louis, Georges
TUDISCO Giulia
CAPLAN Milann

Date et lieu de naissance

18 février à Saint-Doulchard
21 février à Vierzon
2 septembre à Vierzon



TABLE ANNUELLE DES MARIAGES DE L'ANNEE 2020 NEANT



TABLE ANNUELLE DES DECES DE L'ANNEE 2020

Nom et prénoms

MARCON André, Jean
HAELEWYN Edithe, Georgette, Albertine née THOMAS
TOUZELET Jean-Claude, René, Germain
BREUGNON Maurice, Antoine
GIRARD Marie-José, Jeannine
PETIT Jeannine, Annie née EVANO
GUIGUIN Huberte, Simone née CORBEAU
GENTY Gisèle, Marie, Georgette née PIRET

Date et lieu de décès

25 janvier à Vierzon
22 mars à Vierzon
5 août à Saint-Hilaire-de-Court
18 août à Vierzon
22 août à Vierzon
25 août à Villejuif
29 septembre à Vierzon
17 novembre à Vierzon

Et nous avons la tristesse d'apprendre, au moment où nous finalisons ce bulletin, la disparition de notre doyen et personnalité du village, **M. GUIGUIN Roger**, à l'âge de 95 ans.

INFORMATIONS DIVERSES

VIVRE ENSEMBLE



Pour rappel, le brûlage est interdit quelque soit la saison. La déchèterie de Saint Hilaire vous permet de déposer vos déchets verts .

Attention aux contrevenants, une visite de la gendarmerie est tout à fait envisageable même après les faits.

NOS AMIS LES BETES

Certes un chien a besoin d'espace mais l'espace public ne lui convient pas. Sans parler des traces de sa visite des cours et des jardins du village, un accident est vite arrivé. Pour la sécurité de tous sans oublier la sienne, évitons que celui-ci divague.

Et sac plastique dans la poche au cas ou....



DESTRUCTION DE NIDS D'HYMÉNOPTÈRES (guêpes, frelons européens ou asiatiques,...)

Vous devez faire intervenir une entreprise pour détruire un nid d'hyménoptères (guêpes, frelons européens, frelons asiatiques, bourdons...) ?

Depuis le 30 juin 2020, la Communauté de Communes **prend en charge 50 % du coût de destruction d'hyménoptères** dans la limite d'une intervention par an.

Seules conditions : le domicile de l'administré et l'entreprise retenue pour l'intervention doivent être **localisés sur le territoire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry***.

Cette participation financière s'applique également aux interventions urgentes effectuées par le Service d'incendie et de secours du Cher (SDIS).

Votre demande sera ensuite traitée **sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.**

INFORMATIONS DIVERSES

**La déchetterie de Nohant-en-Graçay sera
exceptionnellement fermée
les samedis 26/12 et 02/01**

DÉCHETTERIE DE NOHANT EN GRAÇAY

- **Coordonnées** : Route de Genouilly – 18310 NOHANT-EN-GRACAY
- **Téléphone** : 02 48 51 29 18

Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, vendredi : de 14h à 17h30.
- samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- fermée le mardi, le dimanche et les jours fériés.

chaque venue vous présentez votre carte d'accès.



*Celle-ci vous est remise sur place sur présentation
d'un justificatif de domicile.*

Cette déchetterie est équipée pour recevoir :

Gravats, cartons, mobiliers, tout venant, ferrailles, déchets végétaux, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets ménagers toxiques (peintures, solvants, phytosanitaires, acides, bases...) batteries, piles, aérosols, huiles de vidange et huiles alimentaire, filtres à huile, cartouches d'impression, capsules NESPRESSO, ampoules et néons, anciennes radiologie, vêtements, les DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux, Pneus de voitures sans jantes et non craquelés.

Sont également collectés pour des associations les bouchons en plastique et en liège, les instruments d'écriture (stylos, feutres, surligneurs) ainsi que les brosses à dents et les tubes de dentifrices souples)

Les Déchetteries de VIERZON

Accès via la Carte d'accès aux services Tritou, disponible sur demande auprès de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry—rue Blanche Baron

Formulaire en ligne sur le site cc-vierzon.fr

DÉCHETTERIE DU VIEUX DOMAINE

- **Coordonnées** : Route René Dumont- 18100 VIERZON
- **Téléphone** : 02 48 75 25 69

Horaires d'ouverture :

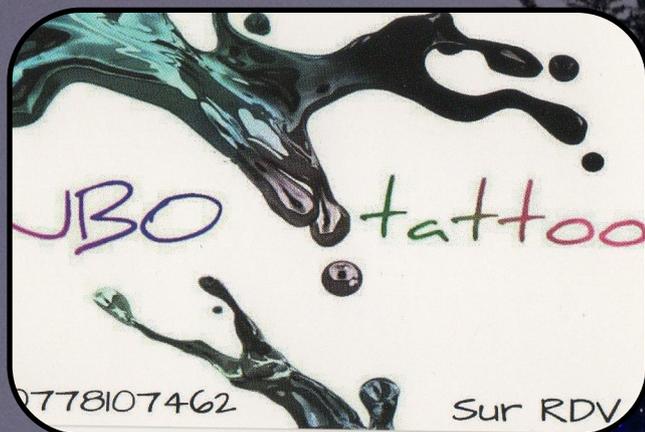
- du lundi au samedi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- dimanche : de 9h à 12h30
- fermée les jours fériés

DÉCHETTERIE DU PETIT RÂTEAU

- **Coordonnées** : Route du Petit Râteau – 18100 VIERZON
- **Téléphone** : 02 48 75 25 69

Horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- dimanche : de 9h à 12h30
- fermée les jours fériés



Institut de Beauté

Un Moment d'Harmonie

Dévoilez votre beauté...

Centre Communal, Rue Jacques Brel
18100 SAINT HILAIRE DE COURT
Tél : 02 48 53 82 42 - Tél : 06 20 56 71 52
@unmomentdharmonie18

Salon de coiffure

Laurence ARCHAMBAULT

Masculin- Féminin - Junior
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h00
et de 14h00 à 18h30 sauf le Mercredi
le Samedi de 8h00 à 17h00

02.48.71.19.11

Rue Jacques Brel
18100 SAINT HILAIRE DE COURT

**Chambre d'hôte
de la Junchère**

Claudine BAERT

claudine.baert@orange.fr
02 48 75 33 86 - 02 48 75 49 65
06 79 88 28 80 - 06 81 33 56 93
18100 SAINT-HILAIRE DE COURT

Chambre d'hôte
de charme
haut de gamme

Entreprise de peinture
Pierre Gaudon

Intérieur & extérieur
Papier peints
Revêtement de sols
Ravalement de façade
Vitrerie

9, rue des Maisons-Rouges 18100 Saint Hilaire-de-Court
Tél. 02 48 71 96 84 - 06 64 38 96 84

GAUTHIER Claude
BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Itinérante

le vendredi après-midi

02.48.52.21.60

MASSAY

BOULANGERIE
itinérante

du Mardi au Dimanche

02.48.51.71.79

LURY SUR ARNON